



Un total de 800 cas d'assassinats ont été relevés pour l'année 2012. Ce chiffre a été communiqué à la presse vendredi 28 par la Plate-forme des organisations haïtiennes des droits humains (POHDH), à l'occasion de la présentation de son bilan annuel sur la situation des droits humains dans le pays, a constaté Haiti Press Network.

« La majorité des présumés assassins, n'ont malheureusement pas été punis par la Justice », a déploré Antonal Mortimé, directeur de publication de la POHDH.

Abordant particulièrement l'aspect social des droits humains, Antonal Mortimé a fait comprendre que les programmes sociaux du gouvernement, tels que : « Ti manman cheri, Katye pam poze, Ede pèp etc. » sont loin de réduire la situation de misère noire de la population.

Selon le responsable du POHDH, « ces programmes représentent plus un slogan politique ».

Plus loin, il a indiqué que 400.000 personnes victimes du séisme du 12 janvier 2010, vivent jusqu'à présent sous des tentes de fortune.

Antonal Mortimé a souligné que certaines décisions gouvernementales comme celles de publier l'amendement constitutionnel et la mise en place du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire

(CSPJ) étaient bonnes, mais n'arrivent pas à produire les résultats escomptés.

Par ailleurs, M. Mortimé a exigé la libération des étudiants de l'Ecole normale supérieure (ENS), arrêtés lors d'une manifestation de rue et des militants « Lavalas » écroués depuis quelques jours.

« S'ils ne sont pas libérés, cela signifiera tout simplement une persécution politique », a-t-il martelé.

Mackendy Emmanuel Alexis

alexismackendyemmanuel@yahoo.fr